

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2022

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -  
(N° 443)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CE372

présenté par

M. Jumel, M. Wulfranc, Mme Bourouaha, M. Brotherson, M. Castor, M. Chailloux,  
M. Chassaigne, M. Dharréville, Mme Faucillon, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon,  
M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu,  
M. Tellier et M. William

-----

### ARTICLE 3

À l'alinéa 9, après le mot « proposition »,

substituer au mot :

« ou »

le mot :

« et ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rendre obligatoire l'avis conforme des communes sur la définition des zones prioritaires pour l'implantation d'installations de production ou de stockage d'énergies renouvelables dans l'élaboration du SCOT.